

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 26 JANVIER 2017

DELIBERATION N°BC/2017.00022

TRAVAUX D'AMELIORATION DES ECHANGEURS DE LA GRAND'CROIX ET DU SARDON - DEPARTEMENT DE LA LOIRE - AUTORISATION DE SIGNER LA CONVENTION PARTENARIALE ET FINANCIERE DE REALISATION DE TRAVAUX

Le Bureau communautaire a été convoqué le 24 janvier 2017

Nombre de membres en exercice : 62
Nombre de présents : 53
Nombre de pouvoirs : 0
Nombre de voix : 53

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, M. Paul CELLE, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Christian FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, M. Yves MORAND, M. Yves PARTRAT, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Joseph SOTTON, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Bernard BONNET, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, M. Jean-Marc SARDAT, M. Gilbert SOULIER, Mme Stéphanie CALACIURA, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Guy FRANCON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Annie GREGOIRE, Mme Siham LABICH, Mme Marie-Christine THIVANT

Membres titulaires absents excusés :

M. Marc CHAVANNE, M. Gilles ESTABLE, M. Yves LECOCQ, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Jean-Michel PAUZE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Claude SCHALK, M. André CHARBONNIER

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT
M. Rémy GUYOT

REÇU EN PREFECTURE

Le 02 février 2017

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20161219-D20170002210-DE

DATE D'AFFICHAGE :20170202

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 26 JANVIER 2017

TRAVAUX D'AMELIORATION DES ECHANGEURS DE LA GRAND'CROIX ET DU SARDON - DEPARTEMENT DE LA LOIRE - AUTORISATION DE SIGNER LA CONVENTION PARTENARIALE ET FINANCIERE DE REALISATION DE TRAVAUX

L'Etat, le Conseil Départemental et la Communauté Urbaine de Saint Etienne Métropole ont engagé depuis plusieurs années une réflexion visant à améliorer les conditions de circulation aux abords des échangeurs de Grand' Croix et du Sardon sur A47 dans un objectif de sécurité.

Cette réflexion a conduit ces 3 maitres d'ouvrages à s'entendre sur l'ensemble des mesures à prendre en termes d'aménagement routier. Une répartition des travaux a été opérée en fonction des compétences de chacun.

Afin d'assurer une bonne coordination de toutes ces actions, le Conseil Départemental a exprimé le souhait de déléguer sa maîtrise d'ouvrage à Saint Etienne Métropole.

Une convention a donc été élaborée afin de fixer les conditions de cette délégation. Cette convention précise ainsi les missions que Saint Etienne Métropole devra assurer pour le compte du Département, à savoir :

- passation des marchés de travaux,
- suivi des travaux,
- réception des ouvrages.

Le Conseil départemental s'engage de son côté à rembourser Saint-Etienne Métropole des dépenses de travaux et de maîtrise d'œuvre relevant de sa compétence

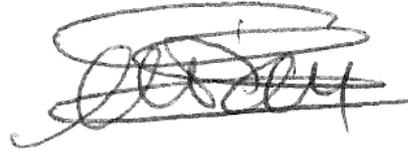
Il est demandé au Bureau de bien vouloir autoriser la signature de la convention correspondante.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention bipartite partenariale et financière avec le Département de la Loire pour les travaux d'amélioration des échangeurs de La Grand' Croix et du Sardon.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written in a cursive style with a large loop at the top.

Gaël PERDRIAU